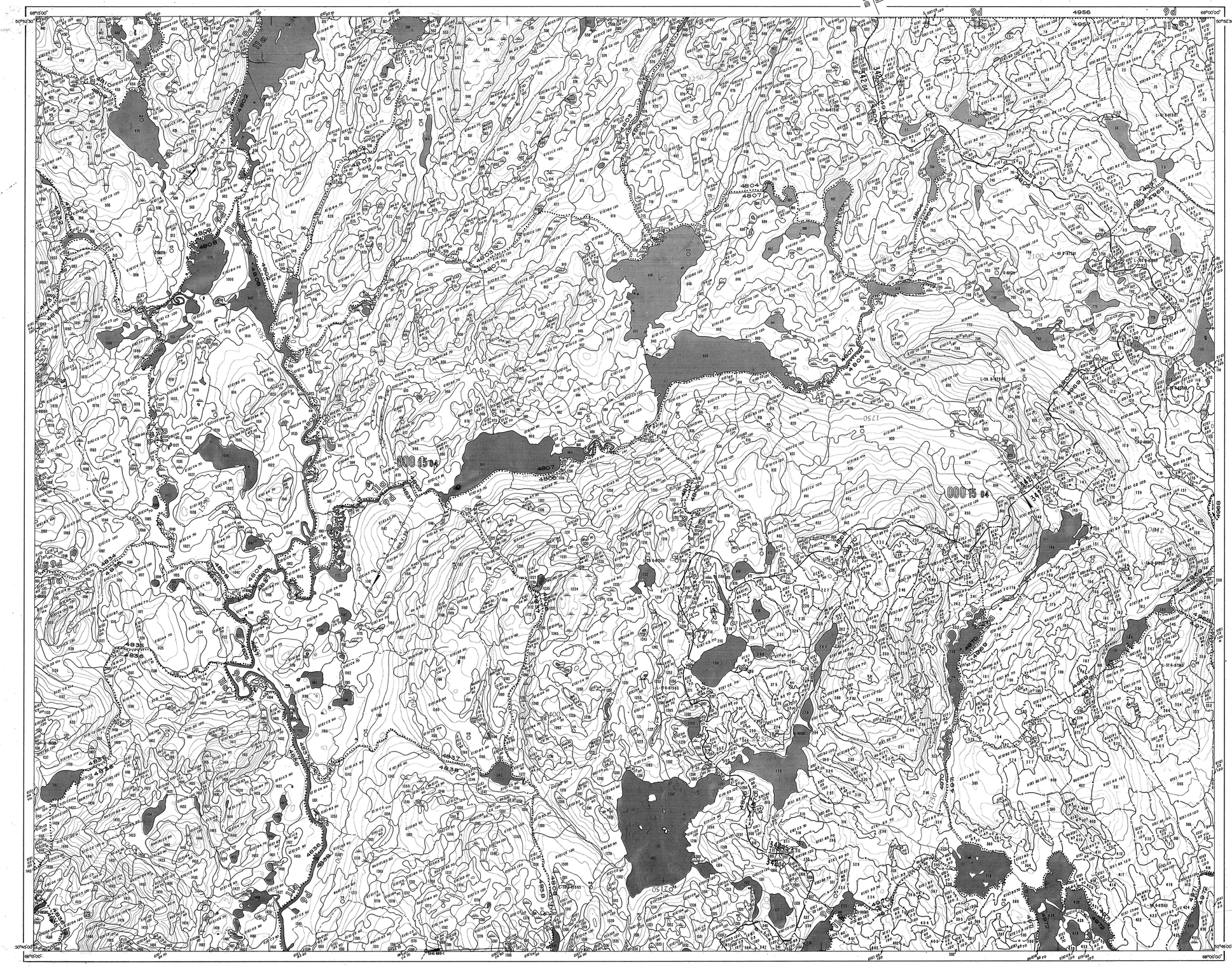

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et ne pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise) — L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance Feuillue	Tendance Résineuse
Résineux	à sapin et/ou épinette blanche	R (S)	
— —	à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	
— —	à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)	
— —	à pin rouge	R (PR)	
— —	à pin gris	R (PG)	
— —	à thuya (cèdre)	R (C)	
— —	à pruche	R (P)	
— —	à mélèze	R (M)	
— —	(plantation)	R p	
Pessière	(épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portie-tion.)	(E)	
— —	à thuya (cèdre)	(E)	(C)
— —	à pruche	(E)	(P)
— —	à pin blanc et/ou pin rouge	(E)	(PB)
— —	à pin rouge	(E)	(PR)
— —	à pin gris	(E)	(PG)
— —	à sapin et/ou épinette	(E)	
— —	(plantation d'épinette blanche)	(E)	p
— —	(plantation d'épinette de Norvège)	(E)	p
— —	(plantation de pin sylvestre)	(E)	p
— —	(plantation d'épinette rouge)	(E)	p
Sapinière	(le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	(S)	
— —	à thuya (cèdre)	(S)	(C)
— —	à épinette noire et/ou épinette rouge	(S)	(E)
— —	à pin blanc et/ou pin rouge	(S)	(PB)
— —	à pin rouge	(S)	(PR)
— —	à pin gris	(S)	(PG)
— —	à pruche	(S)	(P)
— —	à mélèze	(S)	(M)
— —	(plantation de sapin baumier)	(S)	p
Pinède à pin blanc		(PB)	
— — — —	avec pin rouge	(PB)	(PR)
— — — —	avec épin. rouge (épin. occupent plus de 75% de la portie résineuse)	(PB)	(E)
— — — —	avec thuya (cèdre)	(PB)	(C)
— — — —	avec épinette noire et/ou épinette rouge	(PB)	(E)
— — — —	avec mélèze	(PB)	(M)
— — — —	avec pin gris	(PB)	(PG)
— — — —	avec pruche	(PB)	(P)
— — — —	avec sapin et/ou épinette blanche	(PB)	(S)
— — — —	(plantation)	(PB)	p
Pinède à pin rouge		(PR)	
— — — —	(le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	(PR)	(PG)
— — — —	avec thuya (cèdre)	(PR)	(C)
— — — —	avec épinette noire et/ou épinette rouge	(PR)	(E)
— — — —	avec mélèze	(PR)	(M)
— — — —	avec pin blanc	(PR)	(PB)
— — — —	avec pruche	(PR)	(P)
— — — —	avec sapin et/ou épinette blanche	(PR)	(S)
— — — —	(plantation)	(PR)	p
Pinède à pin gris		(PG)	
— — — —	(le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	(PG)	
— — — —	avec thuya (cèdre)	(PG)	(C)
— — — —	avec épinette noire et/ou épinette rouge	(PG)	(E)
— — — —	avec mélèze	(PG)	(M)
— — — —	avec pin blanc	(PG)	(PB)
— — — —	avec pin rouge	(PG)	(PR)
— — — —	avec pruche	(PG)	(P)
— — — —	avec sapin et/ou épinette blanche	(PG)	(S)
— — — —	(plantation)	(PG)	p
Cédrière		(C)	
— —	(le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	(C)	
— —	à épinette noire et/ou épinette rouge	(C)	(E)
— —	à mélèze	(C)	(M)
— —	à pin blanc et/ou pin rouge	(C)	(PB)
— —	à pin rouge	(C)	(PR)
— —	à pin gris	(C)	(PG)
— —	à pruche	(C)	(P)
— —	à sapin et/ou épinette blanche	(C)	(S)
— —	(plantation de thuya)	(C)	p
Prucheraie	(la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pu	(P)
— —	à thuya (cèdre)	Pu	(C)
— —	à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu	(E)
— —	à mélèze	Pu	(M)
— —	à pin blanc et/ou pin rouge	Pu	(PB)
— —	à pin rouge	Pu	(PR)
— —	à pin gris	Pu	(PG)
— —	à sapin et/ou épinette blanche	Pu	(S)
— —	(plantation)	Pu	p
Mélèzin	(le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M	(M)
— —	à thuya (cèdre)	M	(C)
— —	à épinette noire et/ou épinette rouge	M	(E)
— —	à pin blanc et/ou pin rouge	M	(PB)
— —	à pin rouge	M	(PR)
— —	à pin gris	M	(PG)
— —	à pruche	M	(P)
— —	à sapin et/ou épinette blanche	M	(S)
— —	(plantation de mélèze européen)	M	p
— —	(plantation de mélèze japonais)	M	p
— —	(plantation de mélèze laricin)	M	p

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Tendance Feuillue	Tendance Résineuse
Feuillus d'essences tolérantes	avec pin gris	Ft Pg	Ft (Pg)
— — — —	avec pin blanc	Ft Pb	Ft (Pb)
— — — —	avec pin rouge	Ft Pr	Ft (Pr)
— — — —	avec cèdre	Ft C	Ft (C)
— — — —	avec sapin	Ft S	Ft (S)
Bouleaux blancs et/ou bouleaux noirs ou rouge		Bb Bn	Bb (Bn)
— — — —	avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb (E)
— — — —	avec pin blanc	Bb Pb	Bb (Pb)
— — — —	avec pin rouge	Bb Pr	Bb (Pr)
— — — —	avec pin gris	Bb Pg	Bb (Pg)
Bouleaux à bouleau blanc avec sapin		Bb S	Bb (S)
— — — —	avec épinette noire	Bb E	Bb (E)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc		Ft Pb	Ft (Pb)
— — — —	avec pin rouge	Ft Pr	Ft (Pr)
Peuplerale avec sapin		Pe S	Pe (S)
— — avec pin blanc		Pe Pb	Pe (Pb)
— — avec pin rouge		Pe Pr	Pe (Pr)
— — avec épinette noire ou rouge		Pe E	Pe (E)
— — avec mélèze		Pe M	Pe (M)
Cédraies à épinette noire		Cd E	Cd (E)
Cypraies résineuses		Cy R	Cy R (S)
Mélangés à feuillus tolérants		M Ft	M Ft (S)
— — — sur station humide		M Ft h	M Ft h (S)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus		F
— — d'essences intolérantes		Fi
— — d'essences tolérantes		Ft
— — d'essences mixtes		Fx
— — (plantation)		F p
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris		Bb
— — à bouleaux jaunes		Bj
Peuplerales		Pe
Chênaies rouge		Cr
Érablières		Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris		Er Bb
— — à bouleaux jaunes		Er Bj
— — à feuillus tolérants		Er Ft
— — à feuillus d'essences intolérantes		Er Fi
— — à feuillus d'essences tolérantes		Er Ft
Plantation d'érable à sucre		Er p
— — — de bouleau jaune		Bj p
— — — de peuplier		Pe p
— — — de peuplier hybride		Pe h p
— — — de tilleul d'Amérique		Tl Am

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec — Ds
Dénudé et semi-dénudé humide — Dh
Aulnaie — A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les type de sapin et épinette blanche vivante: ⊖ 1-5 50% ⊕ 5-3 90%

ORIGINE

Coupe totale
Coupe partielle
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	10 (ans)	70-30 (ans) 30-70 (ans)
30	31-60	30	90-30 " 30-90 "
50	61-80	50	90-50 " 50-90 "
70	81-90	70	90-70 " 70-90 "
90	91-100	90	90-90 " 90-90 "
120	101 et plus	120	120-70 " 70-120 "

FORÊT HÉQUIENNE

Je (jeune inéquienne): Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 cms. Autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 90 cms.
Vieilleux inéquienne: Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges supérieures à 90 cms. Autres peuplements majorité des tiges est plus de 90 cms.

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	30m 1	17m 2	12m 3	9m 4	7m 5	4m 6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 et plus	a
Pente moyenne extrême de parcelle	0 à 90 %	

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E2 C1 D2 30% C
— densité
— hauteur de parcelle
— classe d'âge
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences

R C5 c1 d3 P1
— classe de pente
— classe d'âge
— année de l'origine
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE (BASSIN 342 66)
SIGNATURE: [illegible]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: POULIN, LAFRAMBOISE INC. (BASSIN 342 64)
SIGNATURE: [illegible]

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 2
Unité de gestion — 93-2
Unité d'aménagement
Unité de sondage

Mode de tenure ou de gestion — 00015 04
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique — 34205*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité — 97800
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle — 4972 *
Région écologique — 9d*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 930 MANICOUAGAN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne: 1987-88 / Année de publication: 1988-89 / Année de révision:

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique : 24° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

22-N-2	22-N	22-O-4	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-K-15	22-K-16	22-J-13	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-K-10	22-K-9	22-J-12	

22 K/16 S.E.